



**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL  
CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

---

**FORMATION**

**GESTIONNAIRE TABLE DE MARQUE  
NIVEAU 2**

---

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la  
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*

## Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.  
Son siège social est situé 13 rue Trigrance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

## L'agrément gestionnaire table de marque

### Prérogatives :

Cet agrément permet d'accéder aux fonctions de gestionnaire de table de marque niveau 2 au sein des compétitions, citées ci-après, de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal :

- Par poule puis préqualification (choix du nombre de qualifié)
- Descente directe / 1 concours (préqualifications – choix du nombre de qualifiés)
- Championnat de France jeunes / Groupe de 6 et Avenir
- Qualificatif CT 20/24 : Groupe 6
- Championnat de France Jeunes / SWISS System et Avenir
- Concours 3 à 7 parties GG / SWISS System
- Championnat des clubs tous niveaux
- Coupe de France

En tant qu'officiel représentant la fédération, il est chargé de veiller à l'application de la réglementation fédérale. Il doit également veiller au bon déroulement de la compétition sur laquelle il officie, à ce titre, il est responsable de :

- La création de la compétition et la gestion des inscriptions ;
- La conformité du tirage de la compétition ;
- L'enregistrement et le contrôle des licences ;
- Lancement de la compétition et gestion des résultats ;
- La répartition des terrains et du suivi des tours de compétition ;
- La clôture de la compétition et de la transmission des résultats au Président de Jury.

Le gestionnaire de table de marque doit, pour mener à bien sa mission, utiliser le logiciel fédéral obligatoire.

### Public concerné

La formation s'adresse aux personnes licenciées au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal titulaire de l'agrément de gestionnaire de table de marque niveau 1.

### Condition d'entrée en formation

- ↗ Dossier d'inscription complet (fiche + documents à fournir)
- ↗ Être titulaire de l'agrément de gestionnaire de table de marque niveau 1
- ↗ Être licencié actif à la FFPJP
- ↗ Être âgé de 18 ans minimum
- ↗ Fournir un bulletin N°3, extrait de casier judiciaire de moins de trois mois
- ↗ Être titulaire du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) et fournir une copie.

### Tarifs et modalités de financement

**Frais pédagogiques :** gratuité

### Calendrier et volume horaire

3 heures de formation sur une demi-journée

Calendrier à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP ou auprès de votre comité régional/départemental

### Programme de la formation

**Les compétences visées sont :**

- ↗ Être capable de préparer une compétition
- ↗ Être capable de gérer manuellement une table de marque
- ↗ Être capable de créer une compétition en utilisant le logiciel gestion concours
- ↗ Être capable de transmettre les informations aux officiels et instances fédérales
- ↗ Être capable de rappeler et d'appliquer le règlement administratif et sportif fédéral

## Référentiel :

### Être capable de préparer une compétition

Vérifier la mise à jour de gestion concours

Télécharger la base de licencié

Paramétrer sa compétition (coupe de France, qualificatif, swiss system)

Enregistrer les équipes et les joueurs

Vérifier les licences

### Être capable de gérer manuellement une table de marque

Réaliser un tirage manuel

Construire un graphique manuel

Assurer le suivi de la compétition

### Être capable de créer une compétition en utilisant le l'ordinateur et le logiciel gestion concours

Gérer les résultats

## Certification

### VALIDATION :

**Pour valider, les candidats doivent suivre l'intégralité de la formation.**

## Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

## Inscription

Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **15 jours avant la date de la formation.**

## Contacts

**Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)**  
13 Rue Trigance – 13002 MARSEILLE



**Secrétariat :**

Tél : 04 91 14 05 80- [formation@petanque.fr](mailto:formation@petanque.fr)

**Responsable pédagogique :** William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- [william.roux@petanque.fr](mailto:william.roux@petanque.fr)